PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

RÈGLEMENT - PIÈCES ÉCRITES

N RÈGLEMENT : VOLET PATRIMONIAL

PLUi approuvé le 19 décembre 2019
modifié le...

Extrait

PLUi DESSINONS NOTRE FUTUR CADRE DE VIE

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

N.3 DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES : BASSIN CENTRE

Extrait

VOLET PATRIMONIAL / TOME N

VOLUME N.3 :

Dispositions spécifiques du bassin Centre

Préambule 7
Dispositions spécifiques par communes 9
Allauch 11
Marseille 17
Axes et espaces urbains remarquables (AA, AB, AC) 19
Formes d'habitat spécifiques (CA, CE, CI, CO) 37
Habitat de type cabanonier 41
Grand ensemble / Groupe HBM 47
Cité ouvrière / Cité-jardin / Lotissement 63
Courée ouvrière 73
Quartiers en balcon remarquables (BA) 81
Canal de Marseille et dérivations (CM) 89
Éléments remarquables (E) 111
Administration / Bureaux / Services 115
Bastide / Château - Patrimoine bastidaire 121
Patrimoine du commerce / des ports / de la navigation 231
Élément décoratif 237
Équipement public 251
Patrimoine ferroviaire - Ouvrage d'art 271
Patrimoine religieux / Architecture votive 279
Patrimoine de l'hôtellerie 311
Patrimoine de l'industrie 315
Immeuble de logements 337

Extrait

Patrimoine militaire 395
Ensemble et résidence 407
Habitat ouvrier 423
Hôtel particulier / Maison de maître 431
Art rustique - Rocaille 445
Patrimoine de la santé et de l'assistance 457
Architecture commémorative / Architecture funéraire 463
Villa 475
Patrimoine de l'automobile 563
Patrimoine de l'énergie éolienne et de la meunerie 567
Patrimoine hydraulique 569
Autre type d'édifice 575
Plan-de-Cuques 579
Septèmes-Les Vallons 583

Extrait

Code et n° de la planche	**ALH-EP1 - n°C-30**
Nom	Maison et office notarial de Maître Michel, et son jardin
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	7, rue des Camoins (parcelles 26 et 27)
Critère de préservation	☒ historique ☒ architectural ☐ artistique ☐ culturel ☒ paysager

Historique

Cette grande maison bourgeoise fut édifiée à la fin du XIX[e] siècle. Elle abrita longtemps un office notarial. L'édifice est aujourd'hui subdivisé en plusieurs appartements mais il appartient encore aux descendants du notaire.

Description de l'ouvrage

Plan de masse : corps de logis rectangulaire bâti sur la pente **/ Façade - sur rue** ❶ ordonnancée à 6 travées, percée de fenêtres hautes et étroites **- sur jardin** ❷ plane, à 6 travées, percée de fenestrons, précédée d'un portique (quatre piliers) **/ Matériaux :** appareil de moellon, enduit ; ❶ parement en pierre de taille **/ Ornements :** cintres, clefs, corniches, fer forgé, persiennes **/ Couverture :** toit à deux versants ; tuile ronde **/ Épannelage :** ❶ RdC surélevé+1 ; ❷ R+2+attique.

Justification de la préservation

L'édifice présente un grand intérêt architectural. De style néo-classique, la façade en gouttereau qui donne sur la rue est décorée de motifs sculptés en bandeau ; elle peut notamment évoquer celle des échoppes bordelaise, des maisons basses souvent de plain-pied construites entre le Second Empire et 1914.

Prescriptions spécifiques

Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. Les façades devront conserver leur composition, leurs matériaux, leur modénature et leurs décors : ❶ cadres moulurés vitruviens des baies formant des larmiers, clefs en forme de volute, tableaux d'attique ornés de palmettes accostées de volutes, cartouche centré en bas-relief encadré de feuillages, corniche de couronnement, imposte de la porte d'entrée et garde-corps en ferronnerie ; ❷ cadres, couble bandeau.

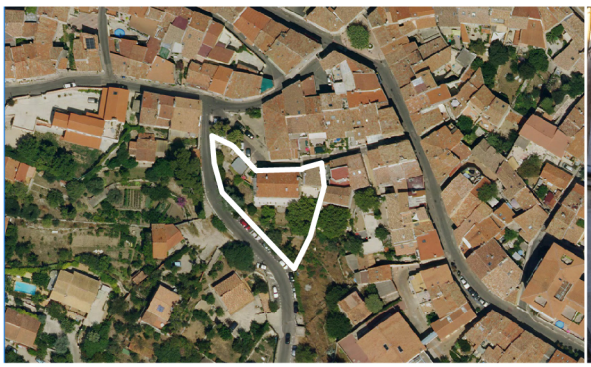

Code et n° de la planche	**ALH-EV1 - n°C-23**
Nom	Villa "La Mélie"
Type	Villa
Adresse	460, bd H. Tasso, chemin Ste-Euphémie et impasse des arbousiers
Critère de préservation	☒ historique ☒ architectural ☐ artistique ☐ culturel ☒ paysager

Historique

Villa édifiée vers 1900 dans le style Art Nouveau, caractérisée par des façades ordonnancées et un décor singulier constitué de deux larges frises en céramique.

Description de l'ouvrage

Plan de masse : ❶ corps de logis carré bâti sur une plate-forme de soutènement créant une terrasse oblongue, prolongé par deux avant-corps moins élevés ; ❷ portail flanqué d'une tourelle (débord coffré dans une maçonnerie enduite décorée de palmettes d'inspiration étrusque, toit en pavillon) **/ Matériaux :** appareil de moellon, enduit **/ Couverture :** ❶ toit en pavillon, passées de toiture, consoles chanfreinées ; tuile ronde ; ❷ toit-terrasse **/ Épannelage :** RdC surélevé+1+attique.

Justification de la préservation

Malgré la coupe d'arbres de haute tige, la démolition d'une pergola et du double escalier et la création d'un nouvel accès dans le cadre de travaux menés récemment sur l'ensemble de la propriété, la villa et son terrain d'assiette présentent toujours un grand intérêt historique, architectural et paysager.

Prescriptions spécifiques + espace d'accompagnement P3

Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. La villa devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors (double frise constituée par des damiers bleu et blanc, doubles lignes de tuiles, balustres du parapet). Le portail d'entrée Art Nouveau sera conservé. Aucune construction nouvelle ne pourra être accolée au bâtiment et un espace inconstructible suffisant sera conservé autour de celui-ci pour ne pas porter atteinte à son intégrité.

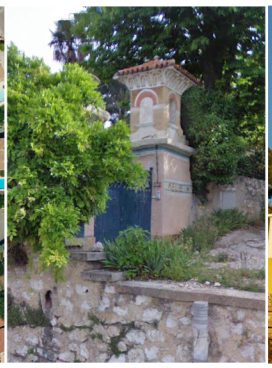

Vues obliques : Google Imagerie © 2017 (http://gokml.net/maps) / Vues aériennes : Orthophoto MPM | IGN 2013

Extrait

Code et n° de la planche	**EP73 - n° C-47 • 8e arrondissement**
Nom	Petit hôtel de style néo-Louis XIII
Type	Hôtel particulier / Maison de maître
Adresse	19, rue Daumier et rue de Cluny - Périer
Critère de préservation	☒ historique ☒ architectural ☐ artistique ☐ culturel ☒ paysager

Historique

Demeure édifiée au cours du dernier quart du XIXe siècle, caractérisée par une façade principale qui se réfère de façon explicite au style Louis XIII (appareil de brique et pierre, chaînes harpées, lucarnes reposant sur la façade...) - très apprécié sous le Second Empire et la Troisième République mais assez rare à Marseille - tout en le revisitant avec une certaine exubérance.

Description de l'ouvrage

Plan de masse : édifice de plan carré **/ Façade antérieure** asymétrique (entrée déportée, traitement de l'angle) percée de larges baies, en anse de panier au RdC, bifores à l'étage ; **latérale** lisse, seulement rythmée par une baie en plein cintre et un conduit de cheminée **/ Matériaux :** pierre de taille (cadres des baies, bossages, décors), brique (parois), meulière (soubassement) **/ Couvertures :** toit mansardé (brisis couvert d'ardoise et terrasson couvert de tuile ; membron et œil-de-bœuf en zinc) et toit-terrasse **/ Épannelage :** R+1+combles.

Justification de la préservation

La valeur de l'édifice procède autant de sa façade ostentatoire et savante que de sa toiture rythmée par de riches lucarnes et soulignée par une grande corniche et un membron accentué. Les exemples de ce type de maisons bourgeoises se raréfient dans un quartier résidentiel particulièrement remanié avec des immeubles de grande hauteur.

Prescriptions spécifiques

Aucune modification d'aspect de façade et de toiture n'est possible. L'ouvrage devra conserver sa composition, ses matériaux et ses décors : bossages à refend continu en tables (RdC), chaînages, clefs cannelées, consoles à volutes, balustrades (allèges façade nord, amortissement façade sud), pilastres formant meneaux, cabochon, gouttes, frise denticulée, corniche d'attique, ailerons (doubles lucarnes), frontons superposés et cartouche (lucarne latérale), ferronneries (garde-corps, grilles et faisceaux stylisés de la porte vitrée Art Déco).

Vues obliques : Google Imagerie © 2017 (http://gokml.net/maps) / Vues aériennes : Orthophoto MPM | IGN 2013